



Le 1^{er} août 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Assemblée Plénière de la Commission Running du C.D.A 54 se tiendra :

CALENDRIER 2023
NE PAS OUBLIER DE SAISIR SUR
CALORG LA DATE DE VOTRE EPREUVE
AVANT LE 1^{er} septembre 2022

Voir mail envoyé
le 12 juillet 2022

à la salle V.I.P.
Stade Raymond Petit
Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

Samedi 1er octobre 2022
à 10h
Accueil vers 9h30/9h45

Le Club du SMECA nous y accueillera et ainsi, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour ce rendez-vous annuel.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 8 octobre 2021
- Bilan de l'année 2022
- Compte rendu financier 2022 et le bilan prévisionnel 2023
- Présentation du calendrier des courses hors stade 2022
- Questions diverses
- Pot de l'amitié offert par le club du SMECA.

Votre présence (ou celle de l'un de vos représentants) est vivement souhaitée ; c'est un moment unique dans l'année où l'ensemble des organisateurs de courses hors stade, peut échanger.

En cas d'absence, vous voudrez bien nous transmettre le pouvoir, ci-dessous.

Sans réponse de votre part, nous considérerons que votre épreuve n'aura pas lieu en 2023, et votre date sera ainsi libérée.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères et sportives salutations.

La Présidente,
De la Commission Running 54
Marie-Claire PELTIER
06 75 90 56 79

POUVOIR

Je, soussigné(e), _____ [Indiquez vos nom et prénom], Président de l'association ou club

_____ dont le siège social est à _____

Donne pouvoir à _____ [Indiquez les nom et prénom],

pour représenter l'association ou club à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi

1er octobre 2022.

Fait à _____ le _____

Signature